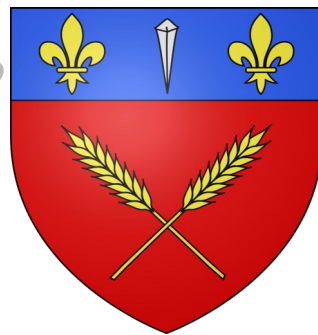


La p'tite Gazette de Monnerville



L'information municipale de votre commune

Trimestriel n° 2021/004

Les vœux du Maire :



Cher·e·s Monnervillois·e·s

En cette fin d'année 2021, je tiens à faire un point au sujet de la vie de notre commune sur l'ensemble de cette année passée.

L'équipe municipale et moi-même avons œuvré pour le bien-être de notre commune en réalisant des projets.

Nos efforts et notre investissement ont porté leurs fruits. Nous avons les élus et certains d'entre vous, pu mettre en place de nombreuses initiatives pour Monnerville. Nous avons accompli le nettoyage du village, la vie florale extérieure, une bibliothèque participative, la sortie du Syndicat des Quatre Rivières, la rénovation extérieure de l'école, le Noël des enfants et pleins d'autres projets encore qui, continuerons à voir le jour durant les prochaines années à venir.

Cette année à malheureusement, malgré sa réussite comme vous le savez, été entachée par de nombreuses difficultés de différents ordres qui ont perturbé notre commune. Il reste important que chaque citoyen puisse s'exprimer librement et en toute sécurité pour l'ensemble de la population.

En ce qui concerne le budget de la commune, celui-ci nous a permis de concrétiser de nombreux projets qui nous permettent alors de rester un village et surtout un lieu de commune agréable.

Nous n'oublions pas qu'il nous reste encore beaucoup à faire et que vos attentes ne sont pas tout à fait satisfaits, mais sachez que nous n'abandonnerons pas les projets qu'ils nous restent à réaliser dans les années futures.

Comme vous le savez, un budget communal n'est pas extensible et il devient de plus en plus difficile d'obtenir l'aide nécessaire dont nous avons besoin pour mener à terme certains projets.

Sommaire :

Edito : Les vœux du Maire

P.3 : Parole aux Monnervillois

Texte du bonheur

P.4 : Texte Lacher prise

P.5-6 : Histoire 1870

P.7 : Recettes

P.8 : Vœux de l'ancien maire de Monnerville

Infos Monnerville : La bourse aux jouets

P.9 : Remerciements des enseignants de l'école

P.10-11 : Monnerville fête Noël

P.12-13 : Campagne de sensibilisation

P.14-15 : Jeux

P.16-17 : Votre Mairie vous informe

Campagne de dépistage de l'assurance maladie

P.18-19 : Campagne de prévention de l'ARS

P.20 : Ligne 330

P.21-22 : Procédure ramassage animaux errants...

P.23 : Sedre - Planning collecte 2022

Planning hebdomadaire du cantonnier

P.24 : L'entretien des trottoirs

P.25-26 : Concours départemental du jeune écrivain

P.26 : Planning 2022 du CMFM

P.27-29 : Situation de la crise sanitaire dans le département

P.30 : Repas des aînés

P.31 : Les numéros utiles

P.32-33 : Jeux

P.34 : Votre mairie vous accueille Etat Civil

P.35 : Un jour une histoire

P.36 : Solution des jeux

P.37 : Le saviez-vous ?

P. 38 : Vœux de la rédactrice de la Gazette

N° 2021/004 – Décembre 2021

Mairie de Monnerville

Publié par nos soins

Imprimé par nos soins

Mairie de Monnerville

7 Bis Grande Rue

91930 Monnerville

☎ 01 64 95 03 57

Commune-de-monnerville6@orange.fr

Un proverbe chinois dit *‘Lorsque les hommes travaillent ensemble, les montagnes se changent en or’*

L'équipe municipale et moi-même sommes riches de cette énergie qui émane de notre collaboration et que nous allons poursuivre sur cette lancée pour accomplir et faire que notre village devienne un lieu où il fait bon vivre. Nous allons continuer à travailler chaque jour, de cette nouvelle année 2022 pour vous satisfaire.

Je dédie ces paroles aux personnes qui elles aussi, nous donnent leur énergie, leur soutien et leur aide. Si notre mission est réussie aujourd'hui, nous le devons à un vrai travail d'équipe. Alors je souhaite remercier toute l'équipe municipale pour son implication totale dans chaque dossier et sur le terrain. Nous formons tous ensemble une force de proposition et d'actions toujours dans la bonne humeur et dans l'efficacité.

Je souhaite aussi remercier l'ensemble du personnel communal qui chaque jour, avec des moyens plus limités, arrivent quand même à faire un travail remarquable pour Monnerville. Chaque service est très investi dans la bonne marche et l'évolution de la commune. Nous pouvons compter sur les compétences de chacun d'entre eux.

Je remercie également les enseignantes, particulièrement touchées par la crise sanitaire cette année. Elles sont toujours à nos côtés et continuent de transmettre leurs savoirs. Notre école est fondamentale pour nos plus jeunes, leur donner des clés de connaissances, de réussite, de liberté est tout aussi importante pour l'avenir de la commune.

Monnerville vit à l'harmonie de celles et ceux qui la font vivre chaque jour, habitants, artisans, agriculteurs... C'est chacun d'entre vous qui donnez vie à notre commune, en la rendant gracieuse, active et dynamique. Je vous remercie tous du fond du cœur pour votre aide au quotidien.

Enfin, notre commune a été touchée par de nombreux décès cette année. C'est avec une

forte pensée que nous adressons aux familles et à leurs proches, nos sincères condoléances.

Terminons sur les points positifs et joyeux ! Tout le Conseil municipal se joint à moi pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants, qui se sont installés sur notre commune et nos plus sincères félicitations aux nouveaux nés en 2021.

Cette année a donc été marquée par des difficultés mais aussi par la solidarité qui a pu naître de ces moments. L'important dans notre petite commune de Monnerville est de conserver un lien fort entre nous, comme dans une famille. Dans notre société où l'individualisme se développe, nous devons travailler tous ensemble à conserver ce qui fait le bien-être de notre village. Beaucoup d'acteurs ont contribué à cette mobilisation générale dans des moments compliqués. Un merci particulier aux bénévoles qui ont spontanément proposé leur aide et leur service.

Et pour finir, chers habitants, avec amour et sincérité, je vous présente ainsi qu'à vos familles et vos proches, mes meilleurs vœux pour l'année 2022. Je vous souhaite à toutes et à tous de vivre des moments privilégiés, de bonheurs partagés et de fraternité.

Si nous avons été frappé de nouveau par la pandémie de la Covid-19, cette période s'avère être une épreuve collective et personnelle qui nous invite à encore plus se solidariser et à se serrer les coudes nous sollicitant à plus de respect dans la société, que ce soit l'écologie, le social, ou bien la démocratie.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite la plus belle année 2022.

Soyez assurés que nous mettrons tout en œuvre pour que notre village reste le foyer chaleureux que vous connaissez.

Bonne année à tous.

Angelina Dardenne
Le Maire





Quand le BONHEUR ???????????



Ce texte vous est proposé par une habitante de Monnerville, qui souhaite vous le faire découvrir.....

LACHER PRISE

C'est ne plus s'agripper au passé, mais s'ouvrir à l'**instant présent**.

Ce n'est ni craindre, ni espérer en l'avenir, mais construire celui-ci au présent.



Lâcher prise c'est dénouer le fil de la peur, c'est dénouer le fil de toutes les peurs.

C'est accepter de faire confiance, faire confiance à la vie et se faire confiance.

Lâcher prise, c'est apprendre à agir, et non à réagir.

C'est apprendre à aimer sans rien attendre, et s'ouvrir à ce qu'il y a de meilleur en l'autre.

C'est savoir accepter que l'autre soit différent, et l'aimer tel qu'il est.

Lâcher prise c'est apprendre à pardonner, et à se pardonner.

C'est aller au-delà des apparences, et s'ouvrir à ce qu'il y a de meill♥eur en soi-même.

Lâcher prise c'est savoir naître et renaître à chaque inspiration,

C'est apprivoiser le détachement à chaque expiration.

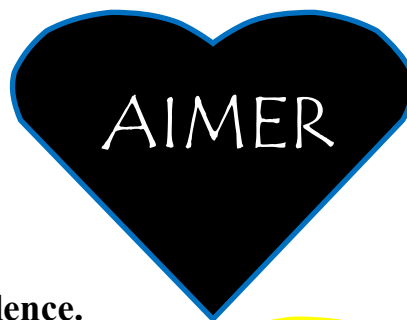
C'est porter un regard sans cesse renouvelé,

Sur tout ce qui nous entoure.

Lâcher prise c'est savoir écouter,

Sans se croire obligé de conseiller ou de diriger.

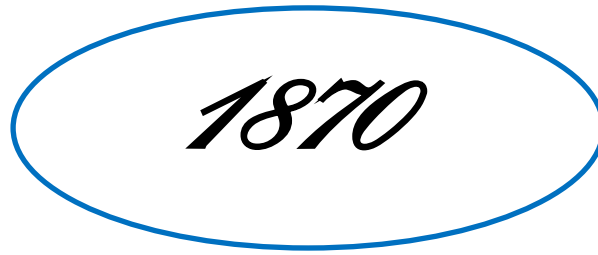
C'est savoir respecter l'autre et se respecter.



Lâcher prise c'est savoir se taire, pour vivre le **silence**.

C'est apprivoiser le silence, pour que naisse la **paix**.





Sous un prétexte insignifiant, fallacieux (la dépêche d'Ems), Bismarck ministre président du royaume de Prusse, chancelier depuis peu, de la confédération de l'Allemagne du nord, se frotte les mains, la France vient de déclarer la guerre à une puissance qui ne cesse de grandir, avec des intérêts territoriaux clairs :

La dépêche d'Ems
 Berlin, le 13 juillet au soir
 Après que la nouvelle de la renonciation du prince héritier de Hohenzollern a été officiellement communiquée au gouvernement impérial français par les Espagnols, l'ambassadeur français a encore demandé à Ems à Sa Majesté le roi de l'autoriser à télégraphier à Paris que Sa Majesté le roi s'engageait à l'avenir à refuser toujours son accord si les Hohenzollern devaient renouveler leur candidature.
 A la suite de cela, sa Majesté le roi a refusé de recevoir encore une fois l'ambassadeur français et lui fait dire par l'adjudant de service que sa Majesté n'avait plus rien d'autre à communiquer à l'ambassadeur.
 Communiquez cela à l'étranger.

Premièrement, reconquérir militairement cette région à l'ouest, appelée Alsace Lorraine, spoliée et rattachée au royaume de France par Louis le 14^{ème} !

Deuxièmement, faire l'unité allemande, en effet l'Allemagne n'est pas un pays « classique », elle est constituée de multiples états, la confédération, ancien Saint Empire germanique, ayant leurs indépendances, leurs propres statuts, leurs propres lois (Saxe, Bavière, Hesse, Rhénanie etc. et Prusse bien sûr).

Cette unité se faisant sous l'égide du plus puissant (militairement, j'entends) des « Länder », la Prusse et son roi Guillaume II.

En France, les représentants de la nation votent massivement l'entrée en guerre, on crie sur les bancs de l'assemblée, dans les rues de Paris, à Berlin, à Berlin....

Les quelques pacifistes prudents qui pensent que l'armée n'est pas prête, un général rétorque :
 « Pas un bouton de guêtre ne manque à nos soldats » !

Certes mais est-ce suffisant, bien sûr nous avons gagné en Crimée contre le Tsar, mais notre allié était la grande Bretagne !

Certes nous avons soumis de vastes territoires en Afrique, en Asie mais les armes, l'organisation armée de l'adversaire pourtant courageux, ne peuvent se comparer à une armée de métier à l'armement très supérieur. Là, ça va être une autre paire de manches (même galonnées).

Cette fois, aucune autre puissance ne viendra à notre aide (Angleterre, Espagne, Italie par exemple), c'est une affaire française et les intérêts des autres nations n'ont pas cours !

Nous sommes seuls....

En présence, environ 250 000 Piou Piou, 400 000 confédérés et Prussiens avec une artillerie moderne et supérieure en nombre également (canon Krupp).

Déjà un déséquilibre trop important... La mobilisation française se fait dans une extrême confusion, oui bien sûr la plupart de nos soldats sont enthousiastes, très optimistes, trop, mais bien souvent l'encadrement, la logistique militaire et civil ne suit pas, on avance à l'aveuglette.

On ne connaît pas l'adversaire, on se rappelle de Iéna, du 1^{er} empire conquérant mais c'était on l'oublie il y a longtemps, la donne a changé...

L'armée prussienne est et s'est préparée depuis. Une armée disciplinée, aguerrie (elle vient de battre l'Autriche) rodée, sûre d'elle,

la rigueur et la préparation teutonne n'est pas un vain mot, une légende en cette année néfaste de 1870.

Cette armée a des plans d'invasion réfléchis, bâtis qui vont très bien fonctionner. Les troupes vont se servir notamment pour mobiliser et avancer du réseau de voies ferrées, c'est une première qui va se révéler très efficace.

Bon je ne vais pas vous conter en détail cette campagne très courte (juillet 1870 à janvier 1871), tel n'est pas mon propos.

Il faut savoir que c'est une terrible désillusion, un traumatisme pour les contemporains de l'époque. Pendant les deux générations qui vont suivre « le désastre », les hussards noirs (les instits) œuvrent auprès de leurs élèves afin qu'ils n'oublient jamais la ligne bleue des Vosges !

Bilan de la guerre :

Perte de l'Alsace et de la Moselle

Déchéance de Napoléon III

470 000 prisonniers

130 000 tués

Et 5 millions de dommage de guerre.....

Que se passe-t-il pendant cette période dans notre région et à Monnerville ?

Je n'ai pas trouvé à écrire et à dire sur les procès-verbaux du Conseil Municipal. L'époque, le contexte n'étaient pas à la discussion.

A la réflexion, les affaires courantes et urgentes sont priorités, aucune analyse de la débâcle en cours !

Si le boulanger de notre village demande expressément au Conseil de la farine supplémentaire, il pense que la guerre et son cortège de calamités de réquisition amènera un manque. Le pain denrée essentielle en ces années du 19^{ème} siècle. Il a raison et le Conseil le suivra dans sa demande...

Devant le désastre des premiers combats, (Sedan, Metz sont tombées) une armée de secours est créée par Gambetta (l'armée de la

Loire). On se bat à Artenay, Beaune la Rolande, a Loigny. Orléans tombe aux mains des coalisés le 4 décembre 1870

Les troupes allemandes prennent position) Pithiviers, Montargis, un corps d'armée campe à Angerville, Etampes est occupée.

De durs combats, une résistance acharnée se déroule à Pussay.

A Monnerville, quatre jeunes ont été mobilisés (tirage au sort), ils ont vingt ans.

Ils sont versés au 35^{ème} régiment de ligne et envoyés sur la place forte de Belfort. Défendue par son gouverneur le colonel Denfert-Rochereau.

La ville résiste au blocus et à toutes les attaques, l'ordre de reddition interviendra après 10 jours de siège, la garnison quitte la ville avec armes et devant une haie d'honneur militaire !



Un lion de pierre, élevé par Bartholdi garde le souvenir de cet acte héroïque, une réplique à l'échelle 2/3 sera installée place Denfert-Rochereau Paris XIV

Qui étaient ces jeunes monnervillois revenus indemnes des combats, du moins physiquement. Ils s'appelaient :

- Morin Alphonse
- Daniel Charles
- Bezacq Alexis
- Delair Gabriel

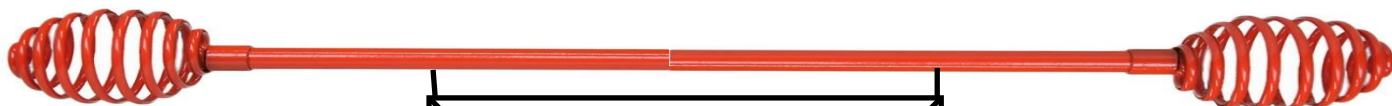
Et étaient respectivement, charretier, cultivateur, maçon et cultivateur

Un des derniers conseils municipaux finit de décourager la population et clôt ainsi la guerre, 8749 francs mensuels sont redonnés au titre de la participation du village aux cinq milliards d'indemnités réclamées.

Bon, la 3^{ème} République vient d'être programmée !

A bientôt

Mica



RECETTES FACILES

Galette des Rois

La galette des rois est un gâteau qui se partage traditionnellement le 6 janvier, le jour de l'Épiphanie. Composée d'une pâte feuilletée, dans laquelle est dissimulée une fève, elle est généralement fourrée à la frangipane, crème à base d'amandes douces, de beurre, d'œufs et de sucre.

Préparation : 20 minutes

Cuisson : 40 minutes au four à 180° Th 6-7

Ingrédients :

- 2 rouleaux de pâte feuilletée
- 2 œufs + 1 jaune pour la dorure
- 100 g de beurre
- 100 g de sucre semoule
- 100 g d'amandes en poudre
- 1 cuillère à café d'extrait d'amande amère



Etapes de préparation :

Préchauffez votre four à 180°C (th 6-7).

Malaxez le beurre avec une fourchette ou un petit fouet pour obtenir un beurre pommade, versez le sucre et mélangez jusqu'à l'obtention d'une crème.

Ajoutez les œufs un par un, puis la poudre d'amandes et l'extrait d'amande.

Déroulez la pâte feuilletée et étalez la crème dessus. Recouvrez de l'autre rouleau de pâte feuilletée, après avoir mis la fève, et soudez bien les bords avec de l'eau.

Dorez la surface avec un jaune d'œuf délayé dans un peu d'eau. Attention à ne pas mettre de dorure sur les bords, sinon la pâte ne montera pas. Décorez votre galette en donnant des coups de couteau avec l'arrière de la lame sur le dessus et sur les bords.

Enfournez pour 40 minutes : la pâte doit être bien dorée.

Crêpes

Dans la religion catholique la Chandeleur est le jour de la présentation de Jésus au temple, 40 jours après Noël, jour de sa naissance. ... Les cierges sont bénis le jour de la Chandeleur en signe de purification. Durant des siècles, la Chandeleur était symbolisée par les chandelles et les crêpes.

2 février 2022

Ingrédients (pour 4 personnes) :

- 4 verres de lait
- 3 œufs
- 1 pincée de sel
- Beurre pour la poêle
- Sucre semoule, confiture, miel, pour l'accompagnement



Préparation :

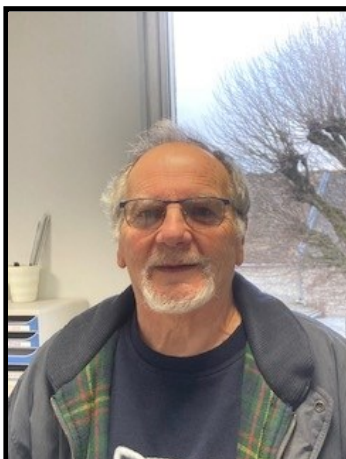
Mélangez la farine avec la pincée de sel

Incorporez les œufs en délayant peu à peu avec le lait. Fouettez le tout.

Laissez éventuellement reposer la pâte pendant 1 heure.

Dans une crêpière légèrement beurrée, faites cuire les crêpes une par une jusqu'à épuisement de la pâte, et servez avec les accompagnements de votre choix (sucre, miel, confiture, pâte à tartiner maison).





Monnervilloises, Monnervillois,

Invité par la municipalité à m'exprimer dans cette gazette, je le fais avec grand plaisir.

Si la covid-19 nous prive de contacts, ce n'est pas pour autant que l'on oublie celles et ceux avec qui nous partageons beaucoup.

Certes, il est difficile pour certains d'entre nous de se retrouver au quotidien seul, mais il faut croire en des jours meilleurs....

Il me tient à cœur de souhaiter, à tous les habitants de Monnerville, une très bonne année 2022.

Espérons que très vite « demain » nous puissions vivre comme nous le faisons si bien « hier ».

Prenez soin de vous et de vos proches.

Très cordialement.

Jean Pierre BELJAMBE
Ancien maire de Monnerville

Infos Monnerville....

LA BOURSE AUX JOUETS



Dimanche 5 décembre 2021, dans la salle des fêtes, la bourse aux jouets, organisée par un parent d'élève avec l'aide de la Mairie a connu une belle réussite pour sa première.

A l'approche des fêtes de Noël, les parents accompagnés de leurs enfants ainsi que des visiteurs ont répondu présents à l'appel de cette initiative pour acheter jeux de société, livres, jouets et autres articles pour certains confectionnés par les petites mains.

Cet évènement fut avant tout au bénéfice de la coopérative scolaire (prix de l'emplacement) et l'occasion d'acquérir à petits prix des jouets « de seconde main » pour éviter le gaspillage comme diraient certains. Si cela peut permettre de faire des heureux.

Ne sommes-nous pas dans la période de Noël où chaque enfant a le droit d'être heureux et d'avoir son cadeau sous le sapin.



Infos Monnerville....



Remerciements des enseignantes de l'école de Monnerville

Les enseignantes adressent leurs remerciements aux parents d'élèves ainsi qu'aux habitants du village qui ont commandé des chocolats de Noël,



aux membres du CMFM qui ont permis la vente d'objets de Noël réalisés par les élèves lors du moment de convivialité du 10 décembre ainsi qu'aux organisateurs et participants de la bourse aux jouets du 5 décembre 2021.

Votre participation à ces actions vont permettre l'achat, pour l'école, de matériel pédagogique, jeux éducatifs et de financer spectacles ou sorties scolaires.

Au nom de tous les enfants de l'école, Merci.



- Les bougeoirs et les suspensions (boules et étoiles) ont été confectionnés par les CE/ CM, classe de Mme Perron.
- La botte en feutrine est réalisée par les maternels.

MONNERVILLE FETE NOEL

Vendredi 17 décembre 2021, veille des vacances de Noël, la municipalité a fêté Noël avec les élèves de l'école de Monnerville. A cette occasion, la salle des fêtes a été transformée en atelier du père Noël.

Le père Noël aidé de la mère Noël a fait la distribution de cadeaux et de livres à tous les enfants présents. Pas d'inquiétude, nos petits absents ont eu droit eux aussi à leurs cadeaux.

Un stand de chocolat chaud, barbe à papa, clémentines attendait patiemment d'être envahi par les enfants.

Un coin maquillage leur était dédié.

Les parents venus chercher leurs enfants à la sortie de l'école ont pu profiter eux aussi du spectacle.

Quel bonheur de voir émerveillement et surprise sur tous ces petits visages.

Bien qu'avec un tout petit budget et un soupçon de générosité de Madame le Maire, de son équipe et de bénévoles l'arbre de Noël a pu faire des petits heureux.

La magie de Noël opère toujours quels que soient les âges....





Un moment inoubliable pour les plus petits....mais aussi pour les plus grands

MONNERVILLE (Etapois Sud-Essonne)

Sur le pont pour le Noël des enfants

Les élèves ont commencé à fêter Noël le vendredi 17 décembre.

La municipalité de Monnerville a offert à tous les élèves de l'école maternelle et primaire du village un moment plein de surprises autour de l'arbre de Noël. Evidemment des surprises étaient à l'ordre du jour. Ainsi, le père Noël, aidé de la mère Noël, a pu faire la distribution des cadeaux aux enfants. Et afin de préparer le jour J du 25 décembre, les enfants ont pu écrire leurs vœux au Père Noël et poster ceux-ci dans la boîte aux lettres mise en place.

Après toutes ces émotions, il fallait reprendre des forces. Un stand de chocolat chaud, tenu par Angelina Dardenne, maire, a permis à chacun de se réchauffer. Un stand de maquillage était également proposé et les parents, venus chercher les enfants à la sortie de l'école,



ont également pu profiter de ce moment de retrouvailles festives.

« Quel bonheur de voir la joie et le sourire sur tous ces petits visages. Cela n'a pas de prix... », souligne Angelina Dardenne. Le modeste budget communal et un don de l'édile ont permis de faire des heureux et de faire vivre l'esprit des fêtes.

■ Teddy Vaury

CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

Tous ensemble pour un village propre

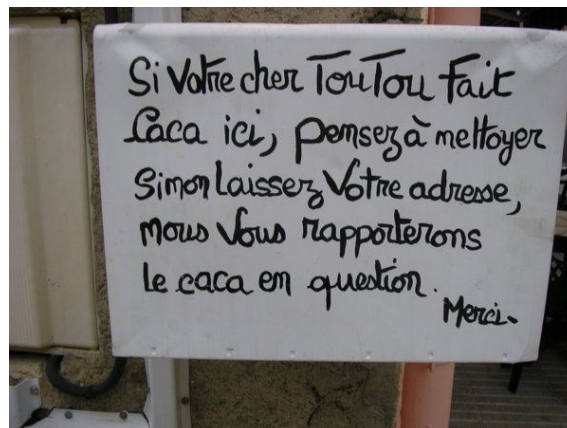
Il n'y a pas
que les chiens
qui vont
à 4 pattes...

Pensez-y !

Déjections canines :
Ramassez-les !



La Municipalité



Ayez le
bon
geste



CAMPAGNE DE SENSIBILISATION



LES MASQUES

comme les mégots, les gants,
les chewing-gums...

Ça n'a rien à faire sur le trottoir !

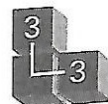
Jetez les masques à la poubelle.

68€
d'amende,
en cas de dépôt
sur la voie publique.

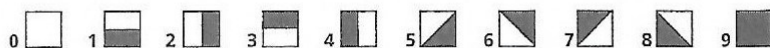
J'aime ma ville, je la respecte !



**Mais vous, vous avez
besoin du masque
pour vous protéger**

[illegible]

3

**Mozaïc—Le coloriage dynamique N° 41 France Métro Bimestriel**

Votre mairie vous informe



CAMPAGNE DE DEPISTAGE

DE VOTRE CENTRE D'ASSURANCE MALADIE



Pendant l'épidémie de Covid-19, vous avez peut-être retardé la réalisation de certains soins ou dépistages qui ne doivent pas être reportés, tels que :

■ Le dépistage du cancer du sein



Chez la femme, le cancer du sein est le plus fréquent. Toutefois, plus il est détecté tôt, plus il se soigne facilement et plus les chances de guérison sont élevées.

Chaque année, en France, 2,5 millions de femmes se font dépister. **Et vous ?**

Depuis l'âge de 50 ans, vous êtes invitée à participer au dépistage organisé du cancer du sein. Vous recevez ainsi tous les deux ans, jusqu'à 74 ans, un courrier vous invitant à effectuer une mammographie de dépistage : examen de référence de dépistage du cancer du sein.

Elle permet de mettre en évidence des cancers de petite taille, à un stade précoce, avant l'apparition de symptômes. La sensation de compression du sein est désagréable pour certaines femmes, mais cela ne dure que quelques secondes.

Sur présentation de votre courrier d'invitation, la mammographie est prise en charge à 100% par l'Assurance Maladie, vous n'avez rien à payer. Il vous suffit de prendre rendez-vous avec l'un des radiologues agréés.



■ Le dépistage du cancer du col de l'utérus

Un suivi gynécologique et des tests de dépistage réguliers sont en effet nécessaires pour détecter le plus tôt possible une lésion précancéreuse ou un cancer du col de l'utérus.

Grâce au dépistage, 90% des cancers du col de l'utérus peuvent être évités.

Chaque année en France, plus de 10 millions de femmes se font dépister.

Le test de dépistage doit être réalisé tous les 3 ans pour les femmes entre 25 et 30 ans, après 2 tests normaux réalisés à un an d'intervalle, puis tous les 5 ans, entre 30 et 65 ans.

Si vous pensez ne pas être à jour dans votre dépistage, **n'attendez pas pour prendre rendez-vous auprès de votre gynécologue, médecin généraliste ou sage-femme.**

L'analyse du test de dépistage est prise en charge dans les conditions habituelles par votre régime d'assurance maladie. La partie restante est généralement remboursée par les mutuelles ou complémentaires santé. Si vous avez reçu un courrier d'invitation l'analyse du test de dépistage est prise en charge à 100% par votre régime d'assurance maladie, sans avance de frais. Vous n'avez rien à payer.



■ Le dépistage du cancer colorectal

Plus de 2,5 millions de personnes se font dépister chaque année.

Depuis l'âge de 50 ans, **vous êtes invité(e) à participer au dépistage organisé du cancer colorectal.** Vous recevez ainsi tous les deux ans et ce, jusqu'à l'âge de 74 ans, un courrier vous invitant à effectuer un test de dépistage.

Celui-ci consiste à repérer dans les selles des traces de sang non visibles à l'oeil nu.

A l'occasion d'une consultation, votre médecin pourra vous remettre ce test fiable, simple et rapide qui est à réaliser chez vous et à renvoyer gratuitement par courrier.

Le test et son analyse sont pris en charge à 100 % par l'Assurance Maladie, sans avance de frais.

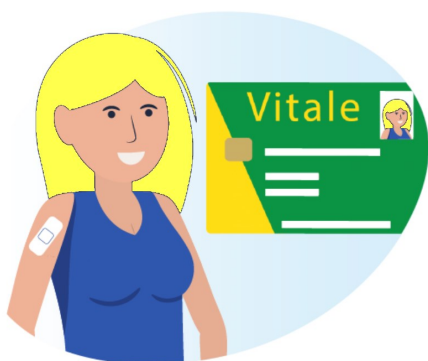
Si vous avez égaré l'invitation reçue par votre centre de sécurité sociale ou que vous ne l'avez pas reçue afin de de vous faire dépister, vous pouvez contacter [le centre qui gère le dépistage dans votre région.](mailto:contact91@depistage-cancers-idf.fr)



contact91@depistage-cancers-idf.fr

Horaires de l'accueil téléphonique : 8h00 à 18h00

01 64 90 52 12





RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



CAMPAGNE DE PRÉVENTION

Prévention des intoxications au monoxyde de carbone pour la période hivernale 2021-2022

Le monoxyde de carbone est un gaz incolore, inodore et non irritant : il est donc indétectable par l'Homme.

Sa présence résulte d'une mauvaise combustion au sein d'un appareil fonctionnant au gaz, au bois, au charbon, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Il prend la place de l'oxygène dans le sang et peut être mortel en moins d'une heure. Les maux de têtes, nausées, vertiges et troubles visuels sont ainsi les premiers symptômes d'une intoxication.

Avec près de 400 personnes intoxiquées lors de la saison de chauffe précédente (période du 1er octobre 2020 au 31 mars 2021), l'Île-de-France est, régulièrement, une région très touchée par les intoxications au monoxyde de carbone.

En Essonne, on note une recrudescence des situations. Par comparaison avec la précédente saison (1er octobre 2019 au 31 mars 2020), 32 épisodes d'intoxication se sont produits versus 15, intoxiquant 98 personnes vs 47 personnes, ce qui a conduit à l'hospitalisation de 79 personnes vs 41. Aucun décès n'est à déplorer par contre. Il a été observé que 97% de ces épisodes ont eu lieu dans l'habitat.

Si les sources majoritaires d'intoxication demeurent les chaudières et chauffe-eaux, le mauvais usage d'appareils tels que des barbecues ou brasero est désormais la deuxième cause des intoxications dans le département.

Les populations les plus précaires ou fragiles ne sont pas les seules concernées. Il est donc primordial à des fins d'information du plus grand nombre de relayer les consignes de prévention, et ce, par tout moyen.

ARS Délégation de l'Essonne,
immeuble France Evry, Tour Lorraine, 6/8 rue Prométhée 91035
EVRY COURCOURONNES
Standard : 01 69 36 71 71
www.ars.iledefrance.sante.fr



Chères habitantes, Chers habitants,

A l'approche de la saison hivernale et dans un contexte de crise durant lequel on peut s'attendre à ce que les personnes passent plus de temps dans un espace clos, pour travailler ou étudier à domicile notamment et exacerbé par un coût de l'énergie en nette augmentation, nous vous incitons à la vigilance afin d'éviter les risques d'intoxications collectives et individuelles. Les gestes simples de prévention à respecter sont les suivants :

- Faire vérifier et entretenir chaque année par un professionnel* qualifié les installations de chauffage, de préférence avant la saison hivernale ;
- A l'occasion de cet entretien, faire vérifier et ramoner les conduits permettant l'évacuation des gaz issus de ces installations de chauffage ;
- Veiller à bien ventiler son logement : aérer quotidiennement et ne jamais obstruer les grilles de ventilation ;
- Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion prescrites par le fabricant tels que les groupes électrogènes ou motopompes ;
- Proscrire l'utilisation de moyens de chauffages non adaptés tels que les barbecues et les braseros. S'agissant des établissements recevant du public tels que les lieux de cultes ou de spectacles utilisés pour des rassemblements culturels ou religieux, vous voudrez bien vous assurer auprès des responsables de ces rassemblements et au sein de vos installations, que les mesures mises en œuvre pour prévenir les intoxications collectives sont conformes.

* Service émetteur : Santé environnement Affaire suivie par : Emmanuel CONTASSOT MAIRIES de l'Essonne Courriel : ars-dd91-se@ars.sante.fr Téléphone: 01 69 36 72 23 Destinataires in fine Télécopie : 01 69 36 71 99 Evry-Courcouronnes, le 23/11/2021 PJ : 2 annexes Objet : Prévention des intoxications au monoxyde de carbone pour la période hivernale 2021-2022

De 2010 à 2016, Santé publique France a relevé 208 épisodes d'intoxications par brasero/barbecue qui ont touché 743 personnes parmi lesquelles 9 personnes sont décédées. Le taux d'incidence correspondant est de 0,68 pour 100 000 résidences principales. L'affiche « braseros : attention danger » élaborée par l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique (APPA) et l'Agence régionale de santé Île-de-France (ARS) est téléchargeable sur le site de l'ARS :

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/sites/default/files/2016-12/monoxyde-carbone-affiche-braseroattention-danger-2015.pdf>

D'autres outils de communication (Affiche et brochure « Les dangers du monoxyde de carbone (CO) ») sont disponibles sur le site du ministère des solidarités et de la santé : <https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/batiments/article/intoxications-au-monoxyde-de-carbone>



Pour le Directeur de la délégation de l'Essonne,
ARS Ile de France Et par délégation,
L'Ingénieur d'études sanitaires,
Emmanuel CONTASSOT



AGGLO
Etampois
Sud-Essonne

Communauté d'Agglomération Etampois Sud Essone



LIGNE DE BUS 330 : ACTION, RÉACTION



Depuis l'intervention conjointe du Président de l'agglomération, Johann Mittelhauser et des Maires de Guillerval, Monnerville et Pussay auprès d'Île-de-France Mobilités, gestionnaire du transport francilien, ça roule à nouveau pour la ligne 330 !

En octobre dernier, à de nombreuses reprises, nombre d'usagers empruntant cette ligne régulière en direction d'Étampes n'ont pu monter dans le bus le matin, arrivant quotidiennement en retard à leur travail, au collège ou au lycée, en raison d'un manque manifeste de places.

En proie à une très forte augmentation de sa fréquentation, le bus de 7h10 au départ d'Angerville arrivait déjà bondé, avec seulement 2 à 3 places libres, à son deuxième arrêt sur Pussay.

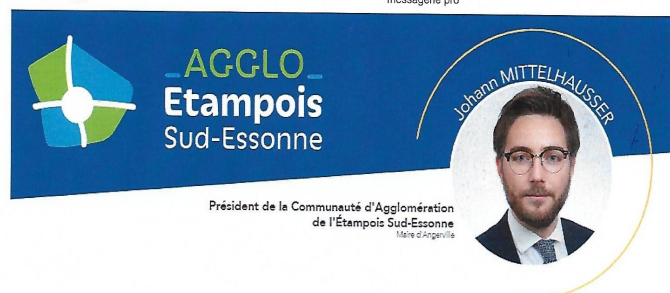
Naturellement et consécutivement, le reste du circuit c'est à dire les arrêts des communes de Monnerville et de Guillerval n'étaient même plus desservi. Les usagers étaient alors contraints d'attendre le prochain bus, générant des retards importants et préjudiciables puisqu'ils ne pouvaient trouver leur correspondance avec le RER C en gare d'Étampes ou arrivaient avec plus d'une demi-heure de retard sur leur établissement scolaire.

Face à cette situation plus que préoccupante et alertés peu avant les vacances scolaires de la Toussaint, le Président de l'agglomération et maire d'Angerville ainsi que les maires de Guillerval, Monnerville et Pussay ont immédiatement réagi, interpellant Île-de-France Mobilités qui s'est montré particulièrement réactif.

Dès le retour des vacances, la ligne de bus a été doublée par un car supplémentaire afin de palier à la surcharge constatée : un retour à la normale dont élus et usagers se réjouissent fortement tout en remerciant @île-de-France mobilités pour sa réactivité !

28/11/2021 16:09

messenger pro



Bernard DIONNET
1^{er} Vice-président
Maire de Neuilly-Chatigny
Délégué aux finances,
à la stratégie territoriale
et à la mutualisation



Guy CROSNIER
2^e Vice-président
Maire de La-Petite-Sainte-Croix
Délégué au développement économique,
à l'emploi et au monde agricole



Jean PERTHUIS
3^e Vice-président
Maire de Vapignieu
Délégué à l'eau potable
et aux relations avec les communes



Guy DESMURS
4^e Vice-président
Maire de Mézières
Délégué à la commande publique
et à la stratégie économique



Sabine FURMAN
5^e Vice-présidente
Maire de Mazières
Déléguée aux ressources humaines
et au dialogue social



Huguette DENIS
6^e Vice-présidente
Maire de Saint-Escobille
Déléguée à la culture et à la valorisation
du label Pays d'art et d'histoire



Yves VILLATE
7^e Vice-président
Maire de Saint-Escobille
Délégué au développement durable,
à l'environnement
et à la transition énergétique



Grégoire COURTAS
8^e Vice-président
Maire de Pussay
Délégué à la stratégie
de développement touristique



Michel ROULAND
9^e Vice-président
Maire de Bréteuil-les-Corbeilles
Délégué aux grands projets et à l'habitat voyageur



Dominique LEROUX
10^e Vice-président
Maire de Botteville-Rivière
Délégué à l'enseignement
et aux usages numériques



Christelle DELOISON
11^e Vice-présidente
Maire de Saint-Oyné-la-Rivière
Déléguée à la Maison de Justice et du Droit,
au handicap et à la petite enfance



Nicolas ANDRÉ
12^e Vice-président
Maire d'Aubonne-la-Pierre
Délégué à l'enfance et à la petite enfance

www.caese.fr



Ramassage d'animaux errants, morts ou blessés :

Quel est la procédure !



PROCEDURE D'APPEL ET DE DECLenchement D'INTERVENTION

RESERVEE AUX COLLECTIVITES LOCALES CLIENTES
ET AUX DONNEURS D'ORDRE

CENTRE ANIMALIER DE RATTACHEMENT:

Souzy la Briche - 2 RD 132, Les Emondants - 91580 Souzy la Briche - Tel: 01 69 92 08 53 - Mail: souzylabriche@sacpa.fr

Responsable adjoint du centre: Yann MARQUEZE-POUEY

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC:
Lun-Ven: 9h-17h30 / Sam: 9h-13h

COMMENT FONCTIONNENT NOS SERVICES ?

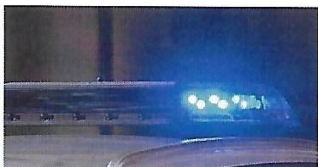
1



Divagation des animaux sur la voie publique

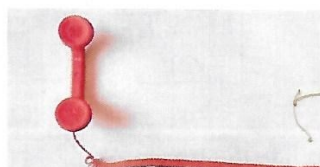
- Errants, dangereux ou blessés
- Ramassage des animaux morts (n'excédant pas 40Kg.)

2



Les services habilités par la mairie contactent nos services directement

3



L'appel est enregistré par nos équipes qui déclenchent l'intervention.

Cette procédure est **exclusivement réservée** aux collectivités locales conventionnées et aux services donneurs d'ordres habilités par les communes (exemple : Police, Gendarmerie, pompiers, élus, DDPP)

NOUS CONTACTER POUR UNE INTERVENTION

Durant les horaires d'ouverture de la fourrière:
01 69 92 08 53

Un technicien prend en compte votre appel.

Nous vous remercions de lui donner toutes les informations nécessaires à l'intervention :
Nom, fonction, numéro de téléphone, adresse du lieu de l'intervention, si possible type et nombre d'animaux à prendre en charge.

Si le technicien est déjà en ligne, merci de laisser vos coordonnées téléphoniques ainsi que votre nom dans votre message.



GROUPE SACPA

Centre animalier de Souzy La Briche

2, RD 132- Les Emondants - 91580 SOUZY LA BRICHE
Tel. 01.69.92.08.53 Fax. 01.60.83.06.81

Horaires d'ouverture au public sauf jours fériés

Lundi au vendredi : 09h00 - 17h30
Samedi : 09h00 - 13h00

Département de l'Essonne (91)
Yvelines(78) Eure(28) Hauts de Seine(92)
Val de Marne(94)

Les demandes d'interventions seront
faites uniquement par les services habilités

Modalités de prise en charge des animaux en dehors des horaires d'ouverture

Les prestations du Groupe SACPA sont assurées 24h/24 et 365 jours/365.
Un service de permanence permet la continuité du service en dehors des heures d'ouverture.

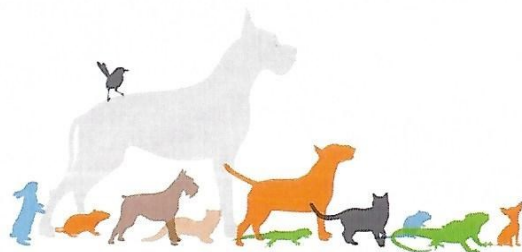
Délais légaux de garde des animaux en fourrière (art. L211 - 25 et 26 du Code Rural)

Pour les animaux identifiés (tatouage ou puce électronique) et non identifiés :
Les délais de garde en fourrière sont de 8 jours ouvrés et francs. À l'issue de ce délai, si l'animal est jugé adoptable par le vétérinaire, il est proposé gratuitement, identifié et vacciné à une Association de Protection Animale.

Rappel : la non reprise de l'animal par son propriétaire constitue un abandon réprimé par l'article 521-1 du Code Pénal ; le contrevenant est passible d'une amende de 30 000€ et de 2 ans d'emprisonnement.

Conditions dans lesquelles les animaux peuvent être remis à leur propriétaire

Conformément à la législation (art. L211-24 du Code Rural), le Groupe SACPA est autorisé à encaisser les frais, directement et pour son compte, auprès des propriétaires qui récupèrent leurs animaux en fourrière.
Les tarifs appliqués seront ceux en vigueur au moment de la restitution.



Tarifs TTC au 1^{er} janvier 2022

Forfait fourrière	99,00€ *
Identification puce électronique	75,00€
Forfait par visite vétérinaire (obligatoire) :	
Pour un animal mordeur ou griffeur	90,00€
Vaccin rage + passeport	50,00€

Si l'animal nécessite des soins particuliers, ces frais seront à la charge du propriétaire.
Les animaux peuvent être réacheminés chez les particuliers si ils ne sont pas en mesure de se déplacer.

(*) Au-delà du 8ème jour ouvré et franc, supplément de 11,00€ TTC pour les chats et 18,00€ TTC pour les chiens par jour de présence (toute journée commencée est due).

SAS SACPA – Siège social : 12, place Gambetta – 47700 CASTELJALOUX
Tél : 05.53.89.60.59 - Fax : 05.53.93.90.38 - contact@sacpa.fr
Capital de 455 100 EUROS – SIRET : 393 455 316 00470 – NAF 9609Z
www.groupesacpa-chenilservice.fr

MONNERVILLE PLANNING DES COLLECTES 2022



Collecte des ordures ménagères	Mardi matin
Collecte des emballages	Vendredi matin
Collecte des encombrants	Uniquement sur RDV au 01.64.56.03.63 Passage 1 vendredi par mois (2 passages gratuits par an, payant dès le 3ème RDV)
Collecte du verre	A déposer dans les bornes d'apport volontaire de votre commune

Les collectes sont assurées les jours fériés sauf le 1er mai (collecte non reportée). Les bacs et les encombrants doivent impérativement être sortis la veille au soir de la collecte.

Un doute, une question sur vos collectes
Contactez le SEDRE au 01.64.94.56.21 ou www.sedre91.fr

Bureaux : ECOSITE SUD ESSONNE – 15-17 rue de la Butte Cordière – 91150 ETAMPES Téléphone : 01.64.94.56.21 – Télécopie : 01.64.94.96.78 – e-mail : sedre91@orange.fr www.sedre91.fr

PROPRETE DE MON VILLAGE

Chères, Chers habitants,

Après réflexion, nous avons élaboré en collaboration avec le cantonnier un planning hebdomadaire « propreté de mon Village » pour que celui-ci puisse mener à bien sa mission de nettoyage dans le village. Cette réflexion a pour objectif d'identifier les urgences en termes de propreté : dépôts sauvages, zones à fort passage nécessitant une attention particulière, déjections canines, incivilités diverses.....

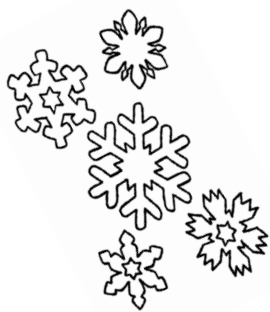


Pour optimiser ses interventions, le cantonnier s'est appuyé sur une observation de la commune au quotidien ainsi que des moyens à sa disposition dont les actions principales de base seront :

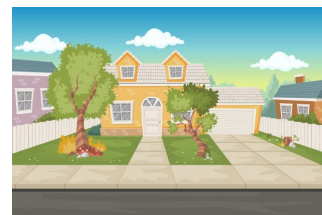
LUNDI	Route d'Etampes, Route de Méréville, Monument aux morts, Château d'eau.
MARDI	Tour du village Sud, Ruelle des Jardins, Rue des Ouches, Rue de la Manette, Ruelle du Puits des Ouches, Rue de Mennessard
MERCREDI	Rue de la Mairie, Ecole et divers
JEUDI	Grande rue, Rue de l'Eglise, Place de la Bouverie, Rue de l'Ancienne Ecole.
VENDREDI	Tour du village Nord, Rue de Pussay, Rue du Croc, Rue des Champs

Ce planning est susceptible d'être modifié selon la météo et/ou les urgences.

Petite piqure de rappel :



L'entretien des trottoirs devant chez vous !



Chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien et particulièrement à la chute des feuilles au même titre que dans un lotissement qui se compose de différentes habitations.

Vous devez également enlever les mauvaises herbes qui poussent le long des murs.

Dans le cas d'un immeuble d'habitation qui comporte plusieurs étages, c'est le syndic de copropriété qui assure l'entretien des espaces communes.

En cas de manquement à l'obligation d'entretien des trottoirs devant chez vous, le risque d'accident est important. En présence de feuilles humides sur un trottoir, de neige, ou de verglas, les risques de chutes sont élevés pour les passants qui l'empruntent.

Si une personne passe sur le trottoir devant chez-vous, tombe et se blesse, celle-ci peut engager des poursuites à votre encontre si vous n'avez pas respecté vos obligations d'entretien.

Car votre responsabilité peut être engagée.....



L'opération de nettoyage doit s'effectuer jusqu'à la limite du trottoir et sans obstruer les bouches d'égout pour permettre l'écoulement des eaux.

Le périmètre d'entretien des trottoirs, pouvant aller jusqu'au caniveau ou se limiter à 1 mètre, est délimité et spécifié dans la réglementation.

Sont à votre charge les opérations suivantes :

- le désherbage,
- le balayage des feuilles mortes et autres débris, ou en hiver, le déneigement et le salage en cas de verglas

Attention, le non respect de cette décision vous expose à une amende.

Concours Départemental du prix du jeune écrivain et du jeune illustrateur 2021

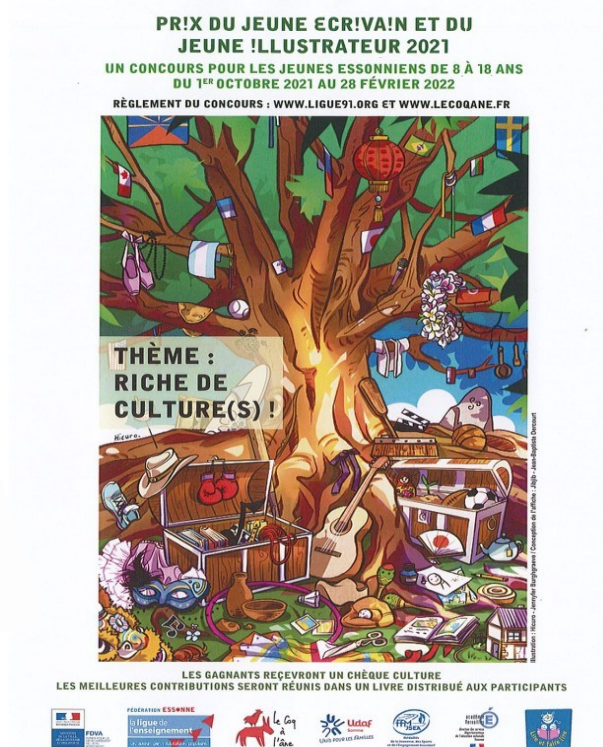


C'est parti !

Du 1^{er} octobre 2021 au 28 février 2022 minuit a lieu le Concours Départemental du Prix du Jeune Écrivain et du Jeune Illustrateur en Essonne organisé par la Ligue de l'enseignement de l'Essonne, soutenue par la Préfecture de l'Essonne et la SDJES 91 en partenariat avec l'Association du Coq à l'Âne, l'Union Départementale des Associations Familiales, la Fédération Française des Médailleurs de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative de l'Essonne, la Direction Départementale des Services de l'Éducation Nationale et Lire et faire lire Essonne

Le thème 2021 est « Riche de culture(s) ! ».

Ce concours d'écriture et d'illustration est ouvert à tous les jeunes résidant ou étudiant en Essonne de 8 à 18 ans révolus.



Pour participer, rien de plus simple :

- L'enfant ou le jeune rédige un texte ou dessine une illustration en rapport avec le thème,
- y met ses coordonnées (nom, prénom, âge, date de naissance, adresse postale, numéro de téléphone et adresse mail),
- fait remplir et signer l'autorisation parentale par ses parents et renvoie le tout :

- soit par courrier (pour le dessin) à La ligue de l'Enseignement de l'Essonne - 8, allée Stéphane Mallarmé - BP 58 - 91002 Evry Courcouronnes Cedex

- soit par mail (pour le texte) à jeune-ecrivain@ligue91.org

Toutes les modalités de participation sont disponibles dans le règlement du concours sur le site internet de la ligue de l'enseignement de l'Essonne.

➤ 12 lauréats remporteront un chèque culture de 50€ à 150€.

➤ Les contributions sélectionnées par le Comité de Lecture seront éditées dans un livre remis aux participants lors du forum officiel de remise de prix organisé en 2022. Ce forum festif et convivial sera aussi l'occasion pour les jeunes du département de rencontrer un auteur-illustrateur jeunesse et de participer à différents ateliers autour du slam, de l'illustration, de la calligraphie etc.

Retrouvez à la lecture et en téléchargement le livre de l'édition 2020 sur l'espace Calaméo

COMITE DES FETES DE MONNERVILLE

*Le CMFM vous présente son planning prévisionnel des activités
du 1^{er} semestre 2022 :*

- 12/02/2022 Assemblée Générale Ordinaire
- 19/02/2022 Concours de belote
- 02/04/2022 Repas de printemps
- 15/05/2022 Brocante (Place de la Bouverie)
- 4-5-6/06/2022 Voyage

Activités à programmer (A confirmer)

- Juin kermesse (au stade)
- Début juillet méchoui



COVID-19

5^{ème} VAGUE = 3^{ème} DOSE

Afin de renforcer la lutte contre l'épidémie de COVID 19, de nouvelles mesures s'appliquent dans le département de l'Essonne : port du masque obligatoire.

Pour faire face aux deux vagues simultanées des variants Delta et Omicron, le Premier ministre Jean Castex a annoncé une adaptation des mesures sanitaires en vigueur le 27 décembre dernier.

24 568 725 personnes de plus de 50 ans ont déjà reçu leur dose de rappel contre la Covid-19 en Essonne. 93 % des personnes ont reçu au moins une dose et 92 % sont entièrement vaccinées.

Pour les plus de 18 ans, 93% d'entre eux ont eu leur première injection et 90 % ont bénéficié d'une vaccination complète.

Alors que certains centres de vaccination contre la Covid-19 baissent le rideau, sur demande de l'Agence régionale de santé (ARS), certaines villes prennent le contre-pied.

Nous constatons avec évidence suite aux dernières annonces gouvernementales un ondoiement pour cette campagne de rappel. Les pharmacies, maillons essentiels pour vacciner la population, voient leur cahier de réservations se remplir.

Et une dizaine de centres de vaccination permanents^(*) et autres cabinets médicaux ont rouverts leurs portes.

La vaccination pour la 3^{ème} dose progresse en Essonne comme dans le reste de l'Île-de-France. Le nombre d'injections quotidiennes augmente semaine après semaine.

Le conditionnement de la validité du passe sanitaire des 18 ans et plus à la 3^{ème} dose au plus tard le 15 janvier, enflamment les compteurs.

L'Essonne, comme toute l'Île-de-France, est concerné. Depuis quelques jours, la courbe s'affole. Le Nord, par exemple autour des Ullis, comme le sud, autour de Milly-la-Forêt, sont très touchés.

Mais à l'instar de la situation sanitaire nationale, le département de l'Essonne a connu au cours de ces dernières semaines une dégradation rapide des indicateurs épidémiologiques.

Le taux d'incidence qui était déjà de 532 cas pour 100.000 habitants au 21 décembre dernier, se situe désormais à 1.036, tandis que le taux de positivité passe sur la même période de 6,7 % à 10,8 %.

Pour faire face à cette dégradation des indicateurs, dans la continuité des annonces du Gou-

vernement en date du 27 décembre et en coordination avec les autres préfetures de la région Île-de-France, le préfet de l'Essonne a pris ce jour des arrêtés visant à freiner la propagation de l'épidémie dont un arrêté étendant l'obligation de port du masque en extérieure sur la voie et dans l'espace publics, à l'intérieur des agglomérations prises au sens du Code de la route, c'est-à-dire à l'intérieur des zones marquées par les panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération dans le département de l'Essonne.

Cette obligation prendra effet pour une durée d'un mois.

Sont exemptés de cette obligation :

- les personnes pratiquant une activité sportive ;
- les personnes mineures de moins de six ans ;
- les personnes handicapées munies d'un certificat médical justifiant cette dérogation ;
- les personnes circulant à l'intérieur des véhicules particuliers et professionnels ;
- les cyclistes ;
- les usagers de deux-roues motorisés, dès lors qu'ils portent un casque avec la visière baissée.

Les contrôles seront renforcés afin de faire appliquer ces mesures.

Le préfet rappelle également l'importance de rester vigilant et de veiller au plus strict respect des gestes barrières, même lorsque l'on est vacciné afin d'agir collectivement dans la lutte contre l'épidémie.

(Communiqué de presse du Préfet de l'Essonne : 29/12/2021)

Des mesures spécifiques sont également mises en place en Essonne :

Vaccination

- **Le délai de la dose de rappel est ramené à trois mois** après la dernière injection ou la dernière infection au Covid-19.
- Le rappel vaccinal est ouvert à toutes les personnes de 18 ans et plus depuis le 24 décembre 2021.

La vaccination est ouverte à tous les enfants de 5-11 ans depuis le 22 décembre 2021.

« Pass sanitaire »

Un projet de loi sera soumis au Parlement pour **transformer le « pass sanitaire » en « pass vaccinal » à compter du 15 janvier**. Il vise aussi à durcir les conditions de contrôle et de sanction contre les faux « pass ».

Milieu professionnel

- **Dès le 3 janvier, le recours au télétravail sera rendu obligatoire pour tous les salariés pour lesquels il est possible, à raison de trois jours minimum par semaine et quatre jours quand cela est possible.**

Report de toutes les cérémonies de vœux en janvier.

Rassemblements & loisirs

À partir du 3 janvier et pour trois semaines :

- Les jauges seront rétablies pour les grands événements : 2000 personnes en intérieur, 5000 personnes en extérieur.
- Les concerts debout seront interdits.
- Dans les cafés et les bars, la consommation debout sera interdite.

Jusqu'au 24 janvier inclus, les discothèques ont interdiction d'accueillir du public. Cette interdiction s'applique jusqu'à la même date aux activités de danse dans les établissements recevant du public, tels les restaurants ou les bars.

Gestes barrières

- **Le port du masque, déjà obligatoire en intérieur dans tous les établissements recevant du public, sera étendu à certains centres villes.**

L'aération fréquente des lieux clos est plus que jamais nécessaire. Il est recommandé d'aérer chaque pièce 10 minutes toutes les heures.

Les gestes barrières devront être **scrupuleusement respectés** : éviter les embrassades, porter le masque, aérer régulièrement les lieux clos, etc. Il est, par ailleurs, recommandé **d'éviter les grands rassemblements** : moins on est nombreux, moins on prend de risques.

Déplacements

- **Toute personne de 12 ans et plus entrant sur le territoire français doit présenter un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24h ou 48h en fonction du pays de provenance.** Seule exception, les personnes présentant un schéma vaccinal complet n'ont pas à présenter de test, lorsqu'elles arrivent d'un État membre de l'Union européenne, d'Andorre, d'Islande, du Liechtenstein, de Monaco, de la Norvège, de Saint-Marin, du Saint-Siège ou de la Suisse.

Par ailleurs, pour faire face à la propagation du variant Omicron, la classification des pays, définie sur la base des indicateurs sanitaires a évolué, avec l'ajout d'une classification pays « rouges écarlates ».

Prenez soin de vous, prenons soin les uns des autres.

() Athis-Mons, Draveil, Cerny, Massy, Palaiseau, Brunoy, Ris-Orangis, Corbeil-Essonnes, Sainte-Geneviève-des-Bois, Evry-Courcouronnes, Arpajon, Dourdan, Etampes*

Source le Républicain, Site Essonne, etc.

Chères Habitantes,
Chers Habitants de Monnerville,

La crise sanitaire se retrouve au cœur de nos priorités et face à la 5ème vague qui déferle dans le pays et soucieux de la protection de nos administrés, le Conseil Municipal a décidé d'annuler le repas de aînés.

Toutefois, nous ne les avons pas oubliés, ils recevront des coffrets cadeaux



Repas des Aînés

Joyeux Noël

- Terrine vigneronne au pessac leognan
- Bloc de foie gras de canard IGP sud Ouest
- Papillotes céréales craquantes
- Confit d'oignons
- Canard à l'orange
- Compote pomme caramel BIO
- Sachet de 10 fondants artisanaux citron et thé
- Pruneaux au sirop et caramel
- Financier artisanal amandes pommes tatin
- La réserve des millaude AOP Côtes de Bergerac Moelleux 2020 (75cl)
- La réserve des millaude AOP Côtes de Bergerac rouge 2018 (75cl)
- Sachet de truffes au chocolat et cacao nature
- Carte de vœux
- Chèque cadeau valeur de 10€

Bon appétit !





LES NUMEROS UTILES



☎ **15**

SAMU

Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de soins.

☎ **17**

POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police.

☎ **18**

SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide.

☎ **112**

**NUMÉRO D'URGENCE
EUROPÉEN**

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne.

**LES NUMÉROS
D'URGENCE
À CONNAÎTRE**

GRATUITS ET JOIGNABLES
7J/7 ET 24H/24.

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DES TÉLÉCOMS

114

**NUMÉRO D'URGENCE POUR
LES PERSONNES SOURDES
ET MALENTENDANTES**

Accessible par visioconférence, tchat, SMS et fax pour contacter le 15, 17 et 18. Application "Urgence 114" disponible sur iOS et Android.

☎ **3117**

Pour signaler **par téléphone** une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression **dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.**

☎ **39 19**

Chantage, humiliation, injures, coups... Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919. Gratuit et anonyme, ce numéro de téléphone est accessible de 9h à 19h du lundi au samedi.

☎ **119**

Numéro d'urgence dédié aux **enfants en danger**, victimes de violences physiques ou psychologiques.

31 117

Pour signaler **par SMS** une situation suspecte, dangereuse ou d'une agression **dans le bus, métro, RER, en gare ou à bord d'un train.**

☎ **115**

Numéro du SAMU Social, vient en aide aux personnes sans abri et en grande difficulté sociale.

☎ **116 000**

Numéro d'urgence en cas de **disparition d'enfants**, il a pour mission d'écouter et soutenir les familles d'enfants disparus.



Jeux

Mots

Fléchés

Les cases grises
comportent
uniquement des
consonnes

Mêlés en Vogue
Trimestriel n°12

FAIRE DES VIRE- VOLTES PC		ARME D'INDIEN MAISON DE JEU		FERAI UNE ISOLATION DE L'OC- CIDENT		BIEN EN CHAIR		RÈGLE DE DESSIN ARBRES DE HÉTRAIE	
→		↓		↓		→		↓	
RELIÉ	→					APPEL LOINTAIN ROSIT	→		
ONT VU LE JOUR (SONT)						↓			VARIANTE DE HA!
→			COUVRIT DE CLOUS	→					↓
CORROMPUS	→						RHÉSUS SYMBOLISÉ	→	
DEGRÉ DE COULEUR							CHANGENT DE VOIX		
→			TRAGÉDIE	→			↓		PIVOT, BASE DE ROTATION
			RIEUR, JOYEUX						
HÉBERGEA	→		↓			LE PAYS DE MICKEY	→		↓
PUIS, ENSUITE						PAVILLONS ET VILLAS			
→		EST ANIMATEUR	→			↓		FAIRE UN SAUT	
		ENVIE, SOUHAIT							
LOI ROYALE	→	↓				ARC DE PANIER	→		↓
PÂTURE, ALPAGE						PARTIE D'OREILLE			
→			GARDA LE LIT (S')	→		↓			LAC À MONSTRE (LOCH)
			NOTION, AVIS						
CHEF DE BANDE		CELLULES À GRAIN	→				DÉBUT DE COMPTE	→	↓
		UNE POMME (D')					CACHÉE, NON DITE		
→		↓			RÉSULTAT DE BOTTÉLAGE	→			
					OBSERVÉ				
AVERTIES	→				↓				
À DEMI, À MOITIÉ									
→			PRIS, OBTENU	→		USE DE (ME ... DE)	→		

	3		2		1				
2				5					
1		9		6					
		8			6			5	
			1	8	7				
	6		5		2	9			
	9			7		1		6	
8	1			2					5
	2		4		3			9	

Sudoku

Edigrama

Moyen

			1		4				
3	1							9	5
9	6							2	7
			5	2		1	8		
			2	6		5	7		
7	4							8	1
8	2							4	3
			8		2				

Jeux...

Défi nimel

Trouvez le mot de
chaque définition en li-
sant vers la gauche, la
droite, en haut ou en
bas.

O	S	CARACTÈRE DE CE QUI EST FADE	F	E	U	N	S	OUVRIER DES MARAIS SALANTS	P
F	S	E	A	D	R	I	A	L	A
TEL UN SEL EXTRAIT DE TERRE	I	L	R	E	M	G	R	U	D
E	Y	PYRAMIDE DE SEL CRITAL- LISÉ	T	E	I	ÉLÉMENTS DANS LA SALIÈRE	R	E	I
R	O	E	D	U	A	N	I	E	L
B	R	A	N	X	R	E	M	T	L
MOUDRE LES CRISTAUX	SUBSTANCE RELEVANT LE GOÛT	R	E	T	C	A	CORPS NATURELS QU'IL CONTIENT	E	I
O	C	N	U	E	H	S	PETIT SAC POUR LE VENDRE	O	LIEU OÙ IL CRITAL- LISE
N	I	O	G	COMMUNE RÉPUTÉE POUR SON SEL	ACTION DE S'ÉVA- PORER	E	V	A	P
D	T	A	V	R	N	O	I	T	O
I	M	E	N	E	S	T	E	A	R
			T	O	N	L	RÉSERVES EXPLOI- TABLES	S	E
Le sel			SON UTILITÉ EN SALAISON	C	C	O	G	I	M
			RAMAS- SAGE DU SEL	R	E	S	T	N	E

Fléchés Zeste
MEGASTAR
Bimestriel n°14

Sudoku

Edigrama

Difficile



2		7				3		5
			2	4	7			
		8		9		2		
	8						5	
4	2			1			3	8
	3						9	
		3		7		8		
			1	6	8			
8		2				6		9

Votre Mairie vous Accueille

Du mercredi au vendredi

Mercredi 9H30 - 12H—14H - 16H00

Jeudi 9H30 - 12H—14H - 16H00

Vendredi 9H30 - 12H

Adresse : 7 bis, Grande rue 91930 Monnerville

Téléphone : +33 1 64 95 03 57

Mail : Commune-de-monnerville6@orange.fr

Ils dansèrent de plus belles quand la mairie ouvrit de gros registres pour recenser les nèg-de-terre et leur offrir l'état civil. Après un siècle de queue, mon Esternome et sa Ninon stationnèrent deux secondes devant un secrétaire de mairie à trois yeux. D'un trait d'encre, ce dernier les éjecta de leur vie de savane pour une existence officielle sous les patronymes de Ninon Cléopâtre et d'Esternome Laborieux.

Texaco (1992) Patrick Chamoiseau - Ecrivain

Etat Civil



Naissances :

Bienvenue à

Gabriel Vély né le 16 décembre 2021 à Etampes

De Judicaël, Jean, Cédric Vélly et de Marie, Elodie Souton dont les parents sont domiciliés Tour du Village Sud



Décès :

Ils nous ont quitté, nos sincères condoléances aux familles

Mme Merlet Marie-Blanche décédée le 26 octobre 2021 à l'âge de 86 ans

Mr Grellet Roger décédé le 11 novembre 2021 à l'âge de 97 ans

Pour lui, l'existence se résumait à une longue phase dont la naissance formait la majuscule et la mort le point final.

(Nicolas Tackian)

Une histoire

Daniel Fouquenot

Les trois cavaliers étaient sales, trempés et affamés et finalement ils trouvèrent une ferme isolée où s'arrêter pour la nuit. On était dans le Tennessee en janvier 1869, dans la région des collines et ils se rendaient dans le Kentucky.

Les seuls habitants de la petite maison de bois étaient une veuve, madame Nancy Benton, et ses cinq enfants. Le père, vétéran dans l'armée du Sud, était décédé peu de temps auparavant de la tuberculose.

Celui qui semblait être le chef de la bande se présenta comme étant un certain Charles Lawson et lui aussi, ainsi que ses deux acolytes, avait combattu dans l'armée des sudistes pendant la guerre de Sécession qui s'était terminée par la défaite des Confédérés quatre ans plus tôt. Depuis, les trois cavaliers parcouraient le pays et vivaient de petits boulots.

La femme leur donna le gîte et le couvert, un frugal repas avec tout ce qui lui restait, sans rien demander en échange et laissa les trois hommes se reposer pour la nuit. Elle leur donna même les habits de son défunt mari pour qu'ils puissent se changer. Elle leur dit qu'elle était très pauvre, qu'il n'y avait rien à voler chez elle. Des larmes dans les yeux, la veuve leur annonça que de toute façon, dès demain après-midi, les hommes de la banque venaient réclamer le prêt qui était dû, soit la coquette somme de 800,00 \$. Cet argent, elle ne l'avait pas et elle allait sans aucun doute perdre la ferme.

Tôt le lendemain matin, elle fut réveillée par le hennissement et le galop des chevaux qui quittaient la grange à vive allure. Elle était un peu déçue, peut-être que ces trois hommes

auraient pu rester et l'aider... C'est alors qu'elle vit sur la table le rouleau de billets de vingt dollars dans une chaussette, ainsi qu'une lettre.

Chère Madame Benton,

Je vous suis très redevable pour votre accueil et votre immense générosité alors que vous avez vous-même si peu. En mémoire de votre défunt époux qui a servi dans la même armée que nous, mes coéquipiers et moi-même avons tenu à vous aider. Voici donc l'argent pour payer la banque et demandez bien un reçu pour le remboursement du prêt, car on ne peut faire confiance à ces gens-là.

*Que Dieu vous garde,
Votre serviteur,
Charles Lawson*

En début d'après-midi, le banquier, accompagné de deux hommes armés, traversait la forêt en direction de la ville. Il était de retour de la ferme Benton où tout s'était admirablement bien passé, la veuve ayant réussi, contre toute attente, à trouver l'argent. C'est alors, que pris par surprise, ils se firent braquer par les trois cavaliers masqués surgissant de nulle part. En moins de trois minutes, les hommes de la banque étaient désarmés et ligotés et les bandits avaient disparu avec près de deux mille dollars que contenait le sac, l'employé de la banque s'étant arrêté aussi par une scierie qui devait de l'argent.

Charles Lawson, de son vrai nom, Jesse Michael Joseph Woodson James, 22 ans, connu sous le nom de Jesse James, venait d'entrer dans la légende comme le Robin des Bois de l'Ouest américain.

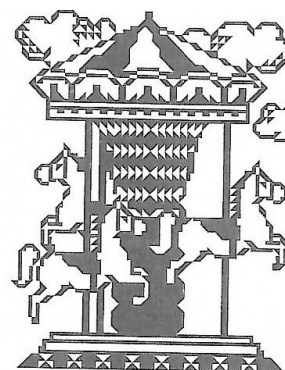
- | | | | |
|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------------|
| ☐ AMPUTER | ☐ COLLEGE | ☐ GROSSIER | ☐ PERPETRE |
| ☐ ANERGIE | ☐ CRIQUET | ☐ HERA | ☐ PIEUSE |
| ☐ ANTIVIRUS | ☐ DEFORMER | ☐ IDEE | ☐ POLOCH |
| ☐ ARMURE | ☐ DEMENTIE | ☐ IMMIGRER | ☐ PONCE |
| ☐ ARPENTEE | ☐ DESSALEUR | ☐ IRIS | ☐ PROMISE |
| ☐ ARROSOIR | ☐ EBRANCHER | ☐ ISBA | ☐ PRUSSE |
| ☐ BARDE | ☐ EMIS | ☐ JURE | ☐ RACCORDE |
| ☐ BECHEE | ☐ ESSORE | ☐ LEVURE | ☐ RELIEE |
| ☐ BRILLANCE | ☐ ETAMPER | ☐ LIVREE | ☐ RENFROGNEE |
| ☐ BROUHABA | ☐ FACONNER | ☐ MISEE | ☐ RENOVEE |
| ☐ BUVALE | ☐ FADE | ☐ NARGUER | ☐ REPECHE |
| ☐ CALBASSE | ☐ FEMELLE | ☐ NOURRAIN | ☐ SAFRE |
| ☐ CENDRER | ☐ FERMETE | ☐ NUDISTE | ☐ TANCE |
| ☐ CENT | ☐ GELINOTTE | ☐ OPOSE | ☐ TERA |
| ☐ CHANTIER | ☐ GENERAL | ☐ OREE | ☐ VACCINER |
| ☐ CHERTE | ☐ GENISSE | ☐ PARAPLUIE | |

R	E	E	N	I	C	C	A	V	P	S	E	E	S	I	M	O	R	P	R	B	L
E	E	L	B	A	V	U	B	R	I	A	F	E	M	E	L	L	E	D	A	F	
M	C	R	E	H	C	N	A	R	B	E	F	A	C	O	N	N	E	R	R	A	
R	N	E	G	R	O	S	S	I	E	R	U	R	O	D	O	B	E	U	D	R	
O	A	N	E	I	E	E	I	L	E	R	U	S	E	V	R	N	R	E	E	M	
F	L	F	E	R	M	E	T	E	R	A	T	M	E	O	E	E	R	L	S	U	
E	L	R	E	I	O	M	L	I	V	R	E	E	U	G	I	J	E	A	S	R	
D	I	O	S	E	T	S	I	D	U	N	E	H	P	T	U	V	T	S	I	E	
R	R	G	E	L	I	N	O	T	T	E	A	P	N	R	U	N	U	S	N	R	
O	B	N	O	U	R	R	A	I	N	H	E	A	E	R	E	R	P	E	E	D	
C	E	E	S	S	A	B	E	L	A	C	H	T	E	C	I	P	M	D	G	N	
C	C	E	S	S	O	P	P	O	L	O	C	H	O	N	V	H	T	A	N	C	
A	H	E	C	N	O	P	A	R	A	P	L	U	I	E	G	E	L	L	O	C	
R	E	P	M	A	T	E	U	Q	I	R	C	T	R	D	P	R	U	S	S	E	
E	E	S	S	O	R	E	U	G	R	A	N	G	C	H	E	R	T	E	A	T	
H	S	I	R	I	O	S	O	R	R	A	N	E	R	G	I	E	A	B	S	I	

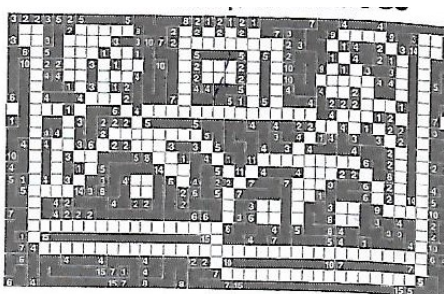
Solutions des jeux



■ Solution page 15 : Carrousel



■ Solution page 14 : Autos tamponneuses



■ Solution page 14 : Grande roue



■ Solution Page 32 : Fléchés consonnes

V A I D T
M I C R O S O H E
R A C C O R D E
N E S C L O U T A
V I C I E S R H
T O N D R A M E
L O G E A U S A
E T A N I M E X
E D I T A N S E
P R E A L I T A
S I L O S U N
C A I D B O T T E
P R E V E N U E S
M I E U S E R S

■ Solution Sudoku moyen :
Page 32

2	5	7	1	9	4	3	6	8
3	1	8	7	2	6	4	9	5
9	6	4	3	5	8	1	2	7
6	9	5	2	7	1	8	3	4
1	7	3	4	8	9	6	5	2
4	8	2	6	3	5	7	1	9
7	4	9	5	6	3	2	8	1
8	2	6	9	1	7	5	4	3
5	3	1	8	4	2	9	7	6

■ Solution Page 33 :
Définimel

O	S	F	E	U	N	S	P
F	S	E	A	D	R	I	A
I	L	R	E	M	G	R	U
E	Y	T	E	I	R	E	I
R	O	E	D	U	A	N	I
B	R	A	N	X	R	E	M
	R	E	T	C	A	E	I
O	C	N	U	E	H	S	O
N	I	O	G		E	V	A
D	T	A	V	R	N	O	I
I	M	E	N	E	S	T	E
	T	O	N	L		S	E
	C	G	O	G	I	M	
	R	E	S	T	N	E	

■ Solution Sudoku difficile :
Page 33

2	9	7	6	8	1	3	4	5
3	5	6	2	4	7	9	8	1
1	4	8	3	9	5	2	6	7
6	8	1	7	3	9	4	5	2
4	2	9	5	1	6	7	3	8
7	3	5	8	2	4	1	9	6
5	6	3	9	7	2	8	1	4
9	7	4	1	6	8	5	2	3
8	1	2	4	5	3	6	7	9

■ Solution Page 36 : Rouergat



Le saviez-vous ?

L'origine du mot poubelle



Pour nettoyer les rues de Paris souvent jonchées d'ordures et améliorer l'hygiène des foyers, Eugène Poubelle, préfet de Paris, gagné aux idées des hygiénistes propose une réglementation sur les déchets inédite pour l'époque : il prend la décision par arrêté préfectoral du 24 novembre 1883 d'imposer aux propriétaires d'immeubles la mise à disposition de récipients à déchets à leurs locataires. L'objet doit être doté d'un couvercle et avoir une contenance de 40 à 120 litres.



Dans son arrêté, Eugène Poubelle fait également mention du tri sélectif avec un bac pour les papiers et chiffons, un second pour le verre, les débris de vaisselles et les coquilles d'huîtres, et enfin un troisième pour les matières dites putrescibles.

Des oppositions s'élèvent : Une idée visionnaire pourtant extrêmement mal reçue, car accusée de voler le métier des chiffonniers qui consistait à l'époque à passer dans les villes et villages pour racheter des objets usagés. Le mécontentement est relayé par la presse, et cette réglementation est si impopulaire que les boîtes pour les ordures sont affublées du nom de leur prescripteur.

"En résumé, les concierges, propriétaires et locataires devront, avant le passage des voitures, faire le tri de leurs détritrus, mettre de côté ce qui est bon pour le donner aux entrepreneurs, et se débarrasser, comme ils pourront, du reste. Les concierges, propriétaires et locataires deviennent les véritables chiffonniers ; seulement, le marchand en gros, commissionné par l'administration, ne paiera pas à eux, mais à la Ville", dénonçait Le Figaro dans un article paru le 16 janvier 1884.

Durant cette polémique, on parlera de "boîtes Poubelle". L'expression est restée, raison pour laquelle on utilise aujourd'hui dans le langage courant le mot commun "poubelles".

Poubelle reste préfet de la Seine pendant douze ans. Il prend en 1894 un arrêté obligeant les propriétaires à raccorder leurs immeubles au réseau d'égouts et à payer les frais d'exploitation afférents à la collecte, achevant ainsi le programme de tout-à-l'égout entamé par Hausmann. Poubelle meurt en 1907 après que son nom est passé à la postérité dans le vocabulaire commun.

- Extrait de l'édition du 16 janvier 1884, publié dans Le Figaro -

Un bon administrateur ne doit pas voir de semblables choses sous son règne. Supprimons l'ordure et le chiffonnier. Mon nom passera à la postérité entouré des bénédictions universelles...

Et d'un trait de plume, il a en effet supprimé le tas d'ordures.

Mais le chiffonnier reste, lui, sa femme et ses enfants... le ventre creux, la bourse vide...

Comment va-t-il faire ?

Vous me direz qu'il peut exercer un autre métier — celui de... préfet, par exemple. Mais, quelque soit l'élasticité du budget actuel et les ressources de la République française, on ne peut pas nommer préfets tous les chiffonniers de Paris...

Alors on sera forcé d'attendre l'extinction — par la faim !...

Autant les réunir tout de suite, avec leurs familles, devant une bonne batterie de mitrailleuses !

Non, monsieur le préfet, ce n'est pas avec un concert de louanges que la postérité se rappellera cette mesure.

On rit encore des colonnes Rambuteau, qui pourtant ont rendu service.

On a ri aussi des « manches à Gigot », cet essai infructueux des plaques indicatrices sur les voitures.

Je crois qu'on ne rira pas des « boîtes Poubelle ».

Chères, lectrices, Chers lecteurs,

Vous qui prenez le temps de lire la P'tite Gazette de Monnerville car vous vous intéressez à votre village, votre lieu de vie, c'est avec un grand plaisir que j'essaie de vous relayer les informations concernant notre Village mais pas seulement....

Grace à vous, à vos remarques, à vos critiques j'œuvre pas à pas à m'améliorer pour vous faire de ce bulletin municipal une gazette édifiante.

C'est dans cet esprit que j'ai créé entre autre la rubrique « Parole aux Monnervillois » ouverte à quiconque qui souhaite exprimer une idée, une critique, une histoire à faire partager etc.

S'agissant de l'actualité sanitaire, la 5^{ème} vague de COVID 19 ponctuée par le nouveau variant Omicron est devenue nationale. Quoique sa gravité semble moindre, le nombre de contaminations au variant Omicron explose beaucoup plus fortement que lors des précédentes vagues. (Plus de 300 000 cas déclarés au 6 janvier 2022).

C'est pourquoi, pour vous protéger et protéger vos proches, je vous encourage vivement à observer avec la plus grande vigilance le protocole sanitaire défini par les autorités sanitaires nationales.

Aussi, cette flambée de cas doit nous pousser à redoubler de prudence et de vigilance quant au respect des gestes barrières: port du masque obligatoire - lavage des mains au savon ou solution ou gel hydroalcoolique - distanciation d'au moins 1 mètre entre les personnes.

Il est également à se rappeler que la majorité des contaminations se fait par aérosol à l'intérieur des espaces, il est donc essentiel d'aérer toutes les heures vos pièces.

Dans les circonstances actuelles d'extension incontrôlée des cas, s'astreindre aux mesures de barrage tels que les gestes barrières est le seul comportement possible si nous voulons éviter une paralysie de notre liberté de mouvement dans les semaines qui viennent.

Après une année si compliquée, je vous souhaite que celle qui vient de débuter vous apporte à vous et à l'ensemble de vos familles, joie, bonheur, sérénité et réussite. Tout ce qui vous fera du bien et surtout une bonne santé. Je dirais mieux une meilleure santé pour affronter cette nouvelle année. Que 2022 vous soit douce et heureuse.

Entre espoir et prudence, pour une nouvelle année que je vous souhaite au mieux !

Je vous réitère tous mes bons vœux à toutes et tous !

Protégeons nous, protégeons les autres !

Soyons prudents mais optimistes.

*Patricia Cadran
Conseillère*